



Paris, le 23 octobre 2009,

COMMUNIQUÉ

Eric BESSON lance le premier fonds multi-donateurs dédié au développement solidaire des pays africains

Eric BESSON, Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire a signé **vendredi 23 octobre 2009 l'accord instituant un fonds multilatéral de développement solidaire au sein de la Banque africaine de développement**, aux côtés de **Donald KABERUKA**, Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de **Mohamed BEAVOGUI**, représentant du FIDA, (Fonds international de développement agricole), contributeur aux côtés de la France.

Le premier objectif de ce fonds est **la réduction des coûts de transferts de fonds des migrants**, en accord avec l'objectif des chefs d'Etat et de gouvernement du G8 en juillet 2009, de réduire les coûts des envois de 50% durant les cinq prochaines années. Le fonds participera également au **développement de produits financiers innovants** susceptibles d'inciter les migrants à épargner et investir au bénéfice de leur pays d'origine. Enfin il apportera un **soutien financier à l'investissement productif et au développement local** dans les pays sources d'immigration en donnant la priorité au soutien aux PME et aux microcrédits.

Eric BESSON a annoncé **une contribution initiale de la France de 6 millions d'euros et appelle tous les pays et les institutions qui le souhaiteraient à contribuer à ce fonds.**

Ce fonds s'inscrit dans la politique de développement solidaire menée par le ministère, notamment auprès de nos partenaires africains. Le ministère de l'Immigration de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire consacrera **69 millions d'euros aux actions de développement solidaire en 2009.**

La France met en œuvre une politique migratoire fondée sur une **approche globale** organisant la migration légale, la lutte contre l'immigration irrégulière et le développement des pays d'origine des migrants. Les trois volets complémentaires de cette politique sont encadrés par les accords de gestion concertée des flux migratoires signés entre la France et les pays partenaires. La France a déjà signé 9 de ces accords et Eric BESSON a annoncé la **signature en décembre prochain d'un accord de gestion concertée des flux migratoires avec la Guinée-Equatoriale**. Eric BESSON souhaite conclure une vingtaine d'accords de ce type d'ici 2012, conformément aux objectifs fixés par le Président de la République et le Premier Ministre.

« Si la France soutient massivement ce nouveau fonds multilatéral, c'est parce que nous sommes persuadés de sa pertinence et de sa cohérence avec la seule politique migratoire qui fonctionne : une politique d'immigration efficace, équilibrée et juste reposant sur la mise en place de partenariats avec les pays d'origine, organisant l'immigration légale, luttant contre les filières d'immigration irrégulière, et contribuant au développement de ces pays. » a déclaré Eric BESSON

Contacts presse :

Conseillère communication : Valentine MARY – 01 77 72 61 13 / 06 32 87 93 55

Attaché de presse : Thomas PERNETTE – 01 77 72 62 22 / 06 71 44 04 68